L'A[illegible]ILLE.

...LLITT, BULLEN & MAGNE, ...No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

[illegible] ...d'avance [illegible] Nouvelle-Orléans. [illegible]

...Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion, seront publiées pendant un mois et devront en conséquence de cette disposition. Annonces de faillite sera publiée, à moins [illegible] l'insertion n'ait été payée d'avance...

...Les Théatres et autres endroits ouverts pour le public, faisant insérer chaque jour des annonces, pendant la saison des plaisirs, ...$150.

...Annonces de candidature à des emplois publics ...annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POELES.—S. Locke & Co., No. 8, ...viennent de recevoir par le navire ...Hall un nouveau supplément de poeles. ...se compose actuellement de poeles à charbon, ...patentés, de toutes grandeurs; poêles à charbon, de Philadelphie; poeles à ...James, à deux et trois bouilloires; ...poeles à navires et à steamboats ...de poeles, que l'on posera sur demande. 24 dec—e

AUX EMIGRÉS DU MEXIQUE.—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux par les circonstances désastreuses de la guerre, se sont réfugiés dans cette ville, ses services comme ...il leur fournira les médicamens nécessaires ...la durée de leur maladie. ...les médecins qui seraient appelés près de ...compatriotes, à ordonner les médicaments convenables, à la pharmacie de ...ci-dessus, encoignure des rues Royale et Quartier. M. DUPIERRIS, docteur, rue Ste Anne, no. 51.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.—...BOISSON, établissement de Vr. RULH, ...chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, ...Nouvelle-Orléans, où l'on trouvera constamment ...l'eau simple acidule gazeuse pour table, ...eaux de Seltz, ...Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, ...de Barèges, de Saratoga et Congress ...eaux les plus usuelles. ...le même établissement on prépare toutes les ...ordonnances de MM. les médecins... 27 oct—e

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartemens y ont été meublés avec beaucoup de soin, et ...de manière à satisfaire tous les désirs. ...avoir des chambres, ou des chambres et ...avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel ...restaurant sous la direction de M. C. Lanaux ...adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel.

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la ...donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorder les avances nécessaires pour mettre les habitans à même ... RICKER, HADLEY, DAVIS & Co, 26, rue du Camp. 30 dec

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.

Jackson, 16 novembre 1838.

...de cette institution ...coton ...aux agents de cette banque, ...Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, ...Natchez, ...Fenala, Satartia, Manon, Greenwood, ...les produits ...expédié à Liverpool, ou à ... ...Je suis respectueusement &c. (Signé) W. P. GRAYSON, caissier.

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE. CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs ...sont invités à fournir à l'auteur de la ...les limites de leurs plantations, afin qu'il ...la carte élégante de l'État de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur ...prête à être distribuée aux souscripteurs ...janvier prochain. ...Cette carte sera $1½ ...et sera finie avec un grand soin. ...JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité.

GRILLES DE CUISINE PATENTÉES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au 57, rue du Canal quelques grilles ...l'économie, la facilité et la commodité ...Elles sont garanties donner ...satisfaction et seront remplacées ...acquéreurs. GEORGE PIERCE, Agent, 57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Leverich,	A. S. Buckner.

DENTISTE.—Changement de domicile.—Le Dr Duperron Dentiste vient de transporter son domicile rue Bourbon no. 280, entre Dumaine et St. Philippe, où on pourra le consulter de 8 à 4 heures.

AVIS D'ENCAN ET DE CHANGEMENT DE DEMEURE.—Les soussignés ont transporté leur magasin d'encan au No. 107, rue Chartres, entre St. Louis et Conti. Les jours réguliers d'encan pour marchandises seront le mercredi et jeudi, à 10 h. du matin. Ils feront aussi des ventes de propriétés, d'esclaves, &c. au dehors, tous les jours; et ils sollicitent la continuation du patronage de leurs amis et du public. Des avances seront faites sur les marchandises consignées à l'encan. FERNANDEZ & WHITING.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, externe des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord. ...se borne à donner ses soins aux personnes affectées de maladies vénériennes, celles même qui ont essayé ...les traitemens les plus connus trouveront ...prompte et radicale. Le docteur J. Toussaint, donne des consultations tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No. 263 entre Dumaine et St. Philippe. 30m 1a

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre—Bon café de St Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon, 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres ...en magasin de ANT. MICHOUD, Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé: THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT, ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et ...de l'Etat de la Louisiane. Par F. M. GUYOL, avocat.

CARBONNAGES.

...RÉCOMPENSE.—Partie marronne ...JANE ou JANY, ...5 pieds, ...noire, ...figure ...sera payé à quiconque la ramènera ...maître, rue de la Victoire, No. 91. J. J. GUERIN.

...DE RÉCOMPENSE.—...la négresse SOPHIE âgée ...27 ans, ...JEAN DEPIOT, ...Rue Moralès entre Marigny et Mandeville.

$20 DE RÉCOMPENSE pour l'arrestation du nègre JOSEPH ou JERSEY appartenant à Mr. Drausin Gaudet, ...de la paroisse St. Jacques, ...âgé de 27 à 28 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, ...il parle l'anglais et le français; ...d'une chemise de toile grise et un chapeau ...La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le mettra dans une des geôles de cet Etat, ...avis aux soussignés. GOURDAIN & BENIT, 13, rue Conti.

$50 DE RÉCOMPENSE seront données à quiconque ramènera à la Presse à coton ...ou l'écrouera dans une des geôles de la Nlle. Orléans, le nègre WILLIS, parti marron ...courant. Il a six pieds, est très noir, et lent dans ses ...Il est dans l'habitude de baisser les yeux ...le bras droit quand on lui parle; il a une ...cicatrice sur la joue et la lèvre gauche. Quand ...avait une casquette de velours, ...pantalons de cotonnade. On suppose qu'il se cache dans les faubourgs supérieurs à l'entour des presses à coton et des fonderies, et qu'il essayera de quitter la ville soit en traversant le fleuve soit en s'embarquant à bord de quelque bateau à vapeur ou navire. Tout capitaine de quelque embarcation que ce soit est prévenu de ne point lui donner asile, s'il ne veut être poursuivi avec toute la rigueur de la loi. D. F. GUEX, Surint. de la Presse à coton d'en bas.

$30 PIASTRES DE RÉCOMPENSE. Seront données à la personne qui logera en prison la négresse MARY ANN, âgée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles. ...comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, ...Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les risques... 9 a R. C. WILKINSSON, 81, Canal.

SEL gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par 17 mai H. C. CAMMACK & Co.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien défrichateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cette admirable résultat en pratique soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignure Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur applique sa même Méthode abréviative à l'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité. 1 m.

Leçons en ville.

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recevrai de nouveau mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je me ...aux devoirs de la reconnaissance, si je ne ...mes vifs remerciments à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent. 15 oct—1y J. DEVOTI.

AU DOCTEUR MAGNIN, inventeur du Cordial de Lucine ou Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver ses effets et vous donner l'honneur qui vous est dû. Le Cordial de Lucine est dans notre opinion, un remède infaillible pour la prostration des fonctions productives et la stérilité artificielle, et par conséquent doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de nature venimeuse; enfin c'est une des plus belles découvertes médicales de notre siècle.

Nous sommes avec considération et respect, Monsieur, vos obéissans serviteurs.

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLS,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS OUISEAU,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain. Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible, il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basés sur la facilité et la certitude avec lequel il ranime les forces viriles lorsqu'ils ont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une des causes qui terminent ordinairement par la prostration de ces fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature venimeuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfans. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs dans l'un ou l'autre sexe; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le "Cordial de Lucine."

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix $1 la bouteille. 14m—6m

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.

LE soussigné offre en vente sa maison en face du bas de la ville, avec 5 acres ou plus de terre y attaché.

Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété, du bon goût de ses améliorations, de la collection choisie de ses arbres d'ornement et à fruits, de la salubrité et de la beauté de la location, de sa proximité de la ville et de la commodité de la traverse par le Ferry, sont des faits trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.

Les personnes qui désirent avoir une demeure des plus élégantes dans l'Ouest sont invités à venir examiner les lieux.

Conditions. Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. Le titre est incontestable. T. L. LUDLOW, Elmwood, Campbell County Ky.

N. B. Il se trouve aussi une autre bâtisse de goût en briques à deux étages et 4 chambres qui sera vendue avec ou séparément. 9 av—3m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENS DE L'ÉTÉ POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à 4 h.	A M	Char à cheval à 5 h.	A. M.
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P. M
"	2 " P M	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6½ " "	"	7½ " "
"	8 " "	"	9 " "

Après 10 heures du soir, on peut obtenir un char, en payant cinq piastres pour le voyage.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le Char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partait auparavant de Carrollton à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures, pour donner le temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS.

Les personnes qui partiront par la locomotive, feront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et courant chaque heure. A 8 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, de la rue Jackson, et jusqu'à 9 heures de la rue du Canal, excepté à 8 1/2 de la rue du Canal.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames s'y trouvent.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON, 11 mai ingénieur en chef.

BUCKNER & FOUTE, Avocats, Clinton (Mississippi.) Références à Messrs. ALEX. GRANT, HENDERSON & GAINES, SMITH & ROORHEES, ARMSTEAD & SPRING, GEO. BERGEROT. } Nouvelle-Orléans. 28 ms—6m

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—14 mai 1839.—No. 11774.—M. Dubose vs. ses créanciers.—Sur motion de Geo. W. Both Esq., avocat de l'insolvable et en faisant voir à la cour une erreur qui s'était glissée dans l'avis appelant une assemblée des créanciers dans cette cause, et en conséquence de laquelle, ladite assemblée n'avait pas eu lieu; il est ordonné par la cour, qu'une nouvelle assemblée ait lieu dans l'étude de Philippe Lacoste Esq, notaire public, samedi le 15ème jour de juin 1839, pour délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et prendre en considération le contenu de sa pétition.

Extrait des minutes.—Bureau du Greffier.—Nouvelle-Orléans, 14 mai 1839. 16m—3 ARMAND PITOT, Greffier.

Ludwig Ludwigson; vs. ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier District Judiciaire.—La cession des biens du failli ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné, qu'une assemblée de ses dits créanciers, ait lieu en l'étude de Horatio Davis, notaire public, lundi 10 de juin prochain, à 10 heures a. m. afin d'y délibérer sur les affaires du dit failli, et en même temps toutes poursuites judiciaire contre sa personne ou ses propriétés sont suspendues; Hamilton Potts, Esq. est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Par ordre de la Cour, ce 7 mai 1839. 14 m—8,2ps P. LEBLANC, dep Gref.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire.—No. 17,751.—Edward Salzmann vs. ses créanciers.—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire, s'assemblent dans la Cour, le lundi, 3 juin prochain, à 10 heures A. M., afin de déduire les raisons pour lesquelles le dit pétitionnaire n'obtiendrait pas le bénéfice des lois faites, pour le soulagement des débiteurs insolvables sous arrestation ...toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses biens sont suspendues.

Par ordre de l'honorable Charles Maurian, juge de Paroisse, agissant pendant l'absence de l'Honorable A. M. Buchanan juge de la dite cour.

Bureau du Greffier, 11 mai 1839. 13 mai—2ps G. W. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du premier district judiciaire.—Robert Leary contre ses créanciers.—Il est ordonné par la cour que les créanciers du pétitionnaire s'assemblent dans la cour samedi le 8 juin prochain à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons pour lesquelles le dit pétitionnaire n'obtiendrait pas le bénéfice des lois faites pour venir au secours des gens insolvables sous arrestation; en attendant toute poursuite contre sa personne ou ses biens est suspendue. George H. Rogers, Esq. est nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause.

Par ordre de la Cour, ce 13me jour de mai 1839. 15 m—3 P. LE BLANC, dep. Greffier.

COUR COMMERCIALE.—No. 386.—Talalo & Marrère contre leurs créanciers.—La cession des biens des propriétaires est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu dans l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, le 3ème jour de juin 1839, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires; et en attendant toute procédure judiciaire contre leurs personnes ou leurs propriétés est suspendue.

Par ordre de la Cour.—Nouvelle Orléans, 29 avril 1839. ED. GARDERE, Greffier. 2 mai—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson.—Cour des Preuves—Attendu que Mr James Walsh a présenté à la cour des preuves de la Paroisse de Jefferson, une pétition à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de James Burdon, décédé ab intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. 9m F. DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, e6juge—mai 1839—No 11264—Richard O. Pritchard vs. ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour, que toutes personnes y intéressées aient à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et les fonds répartis en conformité audit tableau et à la prière de la pétition.

Par ordre de la Cour. Bureau du greffier Nelle-Orléans, 6 mai 1839. 8 m—3 A. PITOT, greffier.

VENTES A L'ENCAN

VENTE DE SYNDIC.

R. Ingraham contre ses créanciers et les créanciers de Ingraham Son.

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 21 février 1839, il sera vendu, le mercredi, 22 de mai courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29,

Un quantité de bottes et souliers;

Et le même jour, à la même heure, à l'encoignure des rues des Magasins et du Canal,

Les comptoirs et étagères &c. d'un magasin de bottes et souliers. Le tout abandonné à ses créanciers par le dit insolvable.

Conditions, comptant. 9 mai—4

PAR M. BARNETT, Sr.

Vente de propriété de valeur dans le centre de la Ville.

IL sera vendu Mardi le 21 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

1o. Une de ces jolies maisons dans la rue des Remparts no. 90, entre Conti et Bienville, avec toutes les commodités pour une famille privée, en bonne condition et louée maintenant à raison de $1200 par an.

2o. Trois LOTS DE TERRE situés au faubourg Tremé, dans l'ilet formé par les rues Remparts, Bienville, Conti et Bassin et désignés par les nos. 1, 2 et 3, mesurant chacun 23 pieds, 4 pouces de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

3o. Deux LOTS DE TERRE avec deux maisons situés dans la rue Bourgogne, entre St Pierre et Toulouse, ayant 42 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, (mesure française.)

4o. Trois LOTS DE TERRE situés au faubourg Marigny, désignés par les nos. 1, 2 et 3, formant un triangle, bornés par les rues Amour, Enghein et Musique. Il se trouve sur lesdits lots nos. 2 et 3, deux bonnes maisons en bois, formant l'encoignure des rues Amour et Enghein, tel qu'il appert sur le plan déposé à la Bourse.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. Les billets qui ne seront point payés à leur échéance porteront un intérêt de dix pour cent par an jusqu'au paiement; sans que pour cela l'acquéreur puisse se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement.

5o. UNE SUPERBE MAISON située dans la rue des Remparts, entre Conti et Bienville, composée de 4 chambres et cabinets, garde-manger et cuisines au rez de chaussée. Le lot mesure 31 pieds de face à la dite rue des Remparts, sur 120 pieds de profondeur, allant à la rue du Bassin, sur laquelle il a aussi 31 pieds.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Les actes de vente seront passés pardevant Felix Grima, Esq. not. public, aux frais des acquéreurs. 15 mai

PAR FERNANDEZ & WHITING.

PAR ordre du syndic de la succession de Kloppenburg, Bleker & co. il sera vendu mardi le 21 courant, à la Bourse de la Cité, à midi, pour le compte et aux risques des personnes suivantes, acquéreurs à une vente par ordre de l'honorable Cour de District, le 29 septembre 1838, ne s'étant pas conformées aux conditions de ladite vente.

Pour le compte de William T. Thompson, 16 lots de terre situés dans l'ilet Bath, no. 16, comme il appert sur un plan tiré par Wm. Drouman, en date du 26 septembre 1838 et exibé à la vente.

Pour le compte de John Walker, Un ilet de terre à Carrollton, No. 19, comme il appert sur un plan tiré par Wm. Drouman, le 26 septembre 1838, contenant 24 lots chaque.

Conditions, comptant—Les actes de vente seront passés pardevant Edw. Barnett, esq. not. pub. aux frais des acquéreurs. 8m—6,13,18.

PAR R B SYKES.

Vente positive de hardes, pour clore une affaire.

IL sera vendu lundi le 20 courant, à 10 heures a m, au magasin de Messrs. Opedykes & Carreco, no 11, Vieille Levée, un grand assortiment de hardes, consistant en:

Habits et surtouts de drap fin,
Pantalons de casimir uni, à raie et à carreaux,
Manteaux, habits de chasse, surtouts de drap de pilot &c.
Pantalons et habits en drill et toile,
Veste en satin, soie et toile de Marseille, couleur assortis,
Chemises en toile, coton, gingas et flanelle,
Stocks, mouchoirs, bretelles et valises en cuir.

Conditions: toutes sommes audessus de $200, 4 mois; $500, 6 mois; $900, 9 mois; $1200, un an, en donnant des billets endossés à satisfaction; les billets à un an, porteront un intérêt pour les six derniers mois. 6 mai

PAR GUINALUT & DELASSUS.

Vente Renvoyée.

Faillite de George Héno.

IL sera vendu mardi 4 Juin 1839 à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier district de l'état de la Louisiane, et la requête de James P. Fréret, syndic des créanciers de George Héno.

UN LOT DE TERRE situé dans la commune de cette ville, faisant partie du lot No. 2 de l'ilet No. 16, mesurant 30 pieds de face à la rue du Basin sur une profondeur de 120 pieds jusqu'à la rue Franklin, ayant également 30 pieds de face sur cette rue, borné par la propriété de feu M. Peralta, et de l'autre par la portion restante du lot No. 2; ensemble une maison briquetée entre poteaux deplusieurs appartements, cuisine en bois, et &c.

Conditions—1/3 comptant, $1,950, payables le 5 Décembre 1839 et la balance à 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque sur la propriété vendue. 4 mai—1ps

AVIS.—La société qui existait ci-devant sous le nom de Harrison, Glegg & co. est dissoute d'un commun accord. Les affaires seront liquidées par l'un ou l'autre des soussignés, se servant du nom de la société pour cet objet seulement, et les affaires seront à l'avenir continuées par Charles Glegg, en son propre nom et pour son compte.

(Signé,) JOHN C. HARRISON, CHARLES GLEGG, Nouvelle Orléans, 1er mai. 2 mai

AVIS D'ENCAN

J A BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par un ordre du conseil des honorables Recorders et Aldermen de la seconde municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan des marchandises, &c. dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levee, tous les mardis et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en donneront, avis à l'encanteur la veille du jour de la vente; et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au No. 59 rue de la Commune. 2 mai.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains ou pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influans de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrophuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, telsque pensions, hospitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, entre à traiter, de six appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de barreau. GICQUEL.

29 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

Mme GICQUEL ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

WM. JEW JILLEY, manufacturier de cordage de manille, visal, &c, Newport, R. I.—Le soussigné agent de la manufacture ci-dessus, sollicite des commandes pour la confection de cables; grélement de palans, cordages, garcettes, &c., de toute longueur et grosseur. Pour les conditions, s'adresser à

27 av—1m JETHRO B. BAILEY, 14, Bienville.

AVIS.—L'association qui existait sous la raison de Legendre et Berniaud, a été dissoute, par limitation, le 15 du Courant.

HENRY LEGENDRE, LEWIS BERNIAUD.

H. Legendre, restant seul chargé de la liquidation, prie les personnes qui doivent à la société, de venir payer leurs comptes, et celles à qui il est dû de se présenter pour être payées. Nlle-Orléans, 19 Avril 1839. 19 a

EXTRAIT composé de Tomate de Miles, le célèbre substitut du calomel, peut être obtenu en gros et en détail chez les marchands de drogues suivans, savoir:

Messrs. Reider & co; Sickles & co; J B Prévost, P Cusachs, Blackwell & Clark, Coxe & McPherson, G N Morrison & co, H Bonnabel, et au detail chez presque tous les marchands de drogues de la ville. 2 av—6m

AVIS.—R. B. SYKES, encanteur dument commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à ses amis et au public en général.

Son bureau est No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hotel des Planteurs. 2 mai

MAISON DEMANDE—On a besoin d'une maison à deux étages dans un bon voisinage, à commencer du 1er novembre, pour trois ans. Une maison qui aurait un jardin serait préféré. S'adresser au No. 56, Douane, en haut. 15 mai

UNE dame americaine connaissant l'anglais et le français grammaticalement et qui a déjà donné des leçons, désire obtenir une situation comme institutrice dans une famille. Une famille française serait préférée. S'adresser au bureau de ce journal. 7m

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES ENTRE NASHNILLE ET LA N-ORLEANS.

ARRANGEMENS DU PRINTEMPS.

Les chars partiront pour la GRANDE PRAIRIE

Par ce chemin, se rendant au Bayou Tegerew, tous les jours, comme suit;

Départ.	Retour.
7 heures, A. M.	10 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

Le Dimanche les chars partiront comme suit:

Départ.	Retour.
6 heures A. M.	9 heures A. M.
Midi.	2 " P. M.
4 heures P. M.	6 " P. M.

3 mai—1m JAMES H. CALDWELL, Pt.

MRS. SACERDOTE ET JESSI préviennent qu'ils viennent de rompre leur société; les personnes qui ont des comptes à régler avec eux, sont priés de passer chez Mrs. Roy et Michel, rue St-Philippe, No. 16. Nlle-Orléans, le 19 avril 1839. M. D. SACERDOTE, AUG. JESSI. 20 a

AVIS.—L'encanteur soussigné prévient le public qu'à dater du Samedi de Mai, les ventes de chevaux et voitures seront faites sur la Place du Cirque, Faub. la Commune, seconde municipalité, et qu'elles commenceront ledit jour, 4 mai, à 4 heures et demie précises. 25 avril P. A. GUILLOTTE.

AVIS.—Les actionnaires de la Compagnie du Steam Ferry de la seconde municipalité sont avertis qu'un état mensuel des affaires de cette institution est toujours prêt pour l'examen, le premier de chaque mois, en s'adressant à M. E. L. Tracy secrétaire de la compagnie d'assurance des pompiers, rue du Camp 1 mai—6 JAS. F. BISOOP, Président.

H. BEACH & Co., offrent en vente à leur repositaire, No. 46 et 48, rue Royale, carosses, hauts et bas, ... Dicky; de légères pour un ou deux chevaux, gigs de toute qualités, boggies, phaetons, tilburies, sulkies, waggons pour chasse, &c. &c. 15 mai

ON demande un professeur de langues française, pour enseigner dans une maison d'éducation. S'adresser au bureau de l'Abeille. 15 m

SIROP ET PILLULES, Composées de Salsepareille Concentrée. AUX LECTEURS.

LA saignée est toujours contraire aux constitutions faibles et délicates; par conséquent il suffira de dire que le sirop et les pillules composées de salsepareille concentrée obvieront à la nécessité de se faire saigner dans 9 cas sur 10, en purifiant le sang.

La grande vente de cet article a prouvé le fait: que nous pouvons vivre à un âge avancé et conserver une bonne santé si nous avons le soin de ne point nous laisser extraire le fluide de la vie.

De toutes les mauvaises habitudes dans la médecine, celle de saigner est la plus déplorable. Elle produit un soulagement temporaire, mais ses effets sont pernicieux. L'on obtient du soulagement parce que l'on diminue la sensibilité, elle produit une torpeur et un engourdissement des maux et symptômes, mais elle en aggrave les causes.

N'importe quelle douleur on ressent; c'est une inflammation; il faut être saigné; n'importe quelle est la condition ou l'âge, il faut saigner le malade; les douleurs augmentent ou demeurent, il ne peut respirer à l'aise; il faut qu'il soit saigné encore et encore.

Si le patient a de la richesse, de la folie, de la confiance ou est à la mode, il faut répéter les saignées. Des mois se passent ainsi, l'enflammation cède, mais une maladie de foie le menace, il faut la saigner encore; et il est heureux s'il ne devient pas poitrinaire; il devient débile et il faut des années de traitement avant qu'il puisse recouvrir sa santé, si jamais il peut la recouvrir. Quelque fois on l'envoi voyager, la lancette cesse alors son pernicieux office et le climat a l'honneur de lui avoir rétabli la santé.

Un malade, quelque fois une jeune fille, est attaquée d'influenza, on la saigne encore et encore jusqu'à ce qu'elle devienne pire, meurt, ou contracte une maladie de poitrine. Ne l'ai-je pas vu de mes propres yeux! Ne l'ai-je pas vu s'évanouir sous la lancette et succomber! N'ai-je pas vu quarante onces de sang tiré d'un malheureux directement parce qu'il avait l'esprit dérangé! Sa tête n'est-elle pas devenue plus confuse—ne lui a-t-on pas encore tiré du sang; n'est-il pas tombé dans le délire; et est-ce que l'on ne lui a pas rasé la chevelure, appliqué des sinapismes, mis de la glace et des sangsues et n'est-il pas mort en quarante huit heures! Ecoutez la voix de la raison et de l'expérience, vous qui êtes maintenant amis de cette fatale habitude. Apprenez que toutes les maladies existent dans le sang et que ce n'est point le sang qui cause les maladies; mais l'impureté du sang ou d'autres termes la serosité du sang, fluide acrimonieux, qui est la cause des différens maux, douleurs et maladies auxquels le genre humain est assujeti.

Depuis la première introduction du sirop et des pilules composée de salsepareille concentrée, ils ont conservé la haute réputation qu'ils avaient acquise. Des malades qui avaient traînés une misérable existence depuis un grand nombre d'années et plusieurs qui avaient perdu l'usage de leurs membres par suite de rhumatismes ou parlysies, ont recouvré leur santé et leur force, après avoir inutilement employé tous les remèdes ordinaires. Des effets miraculeux ont aussi été obtenus dans les maladies de nerfs, douleurs rhumatismales de la tête et du visage, affections paralytiques, jointures contractées, enflure des glandes, douleurs de l'estomac et des os, rhumatismes chroniques, palpitation du cœur, respiration génée, &c.

Ces célèbres sirop et pillules de Salsepareille, sont entièrement exempts de mercure, et pour les maladies chroniques qui sont des médecines altératives qui changent le système sans occasionner un mode sensible d'action. L'on devrait avoir recours dans tous les cas chroniques où l'on doit essayer de changer le mode d'action et y substituer l'influence de la médecine elle-même, qui doit être en harmonie avec les opérations de la nature en bonne santé, de manière qu'après en avoir fait usage pendant une période plus ou moins longue, selon la nature de la maladie, on puisse la mettre de côté, alors la santé se rétablira graduellement.

Après un long examen des résultats que l'on devrait obtenir dans le traitement des maladies ci-dessous, (quelques-unes desquelles sont envisagés comme les plus grandes qui affligent l'existence), nous sommes enfin parvenu à préparer le sirop composé de salsepareille, et nous le recommandons fortement à tous ceux pour lequel il est destiné, comme possédant toutes les qualités nécessaires pour leur guérison.

Les maladies qui cedent au traitement alternatif, sont celles dites chroniques et celles qui prennent leur source de l'impureté du sang, tel que:

Scrofula ou King's Evils, Syphilis et toutes les maladies vénériennes, maladies du mercure causées par un abus de son usage, consomption, maladie du foie, jaunisse, rhumatisme, goutte, scorbut, chancres, maladies de la peau, tels que dartres, boutons, verrures, galle, démangeaison &c. Il n'est pas de médecine qui soit un meilleur "purgatif du printemps" et qui puisse mieux rétablir après une forte attaque de maladie.

Le sirop de salsepareille est une des médecines les plus populaires du jour et forme partie des pas gratifs administrés par la faculté aussi bien que par la pratique privée.

Les pillules et sirop de salsepareille ont été employés avec succès dans presque toutes les maladies auxquelles le corps humain est assujetti et pour les cas de bile et de maladies de foie, ainsi que des douleurs qui les accompagnent, tels que bile, maux de tête, douleur et oppression après les repas, étourdissement, vertiges, tintement dans les oreilles, assoupissement, brûlement d'estomac, perte de l'appétit, vents, spasmes, &c. elles sont recommandées par ceux qui en ont fait usage. Nous nous référerons aux certificats qui nous ont été offertes jusqu'à ce jour. Pour l'usage de famille elle ne peut manquer non plus de donner une satisfaction générale.

EXCELLENTE MEDICINE POUR LE PRINTEMPS,

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies de rhumatisme, scrofula, salt rhum, &c.

Salsepareille—Lisez réfléchissez et decidez. Les vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cent ans, pendant lequel sa réputation a toujours augmentée. Cependant tout dépend de son mode de préparation.

Le sirop composé de Salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras, et est infiniment supérieur aux autres sirops faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edimburg et des E.-U. La vertu extraordinaire de cette préparation l'a fait introduire dans les hôpitaux en Amérique et en Europe, et est recommandée par les médecins comme possédant les vertus de la salsepareille au plus haut degré. En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendu témoignages de son mérite et de ses vertus sans égales, dans la guérison des maladies énumérées ci-après: Dr. Valentine Mott, Dr. David Hossack, Dr. T. Mitchell, Dr. W. McNeven, Dr. R. T. Kissam, Dr. F. Gascales, Dr. Watts, Dr. Alexander H. Stevens, Dr. Wright, Dr. Post, Dr. G. Delafield, Dr. Francis Birg, Dr. Physic, Dr. Chapman, Dr. Chetsman, Dr. Jackson, Dr. Gibson, Dr. Stillman, Dr. Hunt, Dr. Dewey, Dr. Hare, Dr. James, Dr. Homer, Dr. Cox, Dr. R. Rogers, Dr. David L. Rogers, Dr. Halris, &c. &c.

Le propriétaire espère que les témoignages ci-dessus suffisent pour prouver son mérite, comme le meilleur purificateur du sang et rénovateur du système qui ait été découvert jusqu'à présent, ainsi que pour les maladies constitutionnelles auxquelles le corps est assujeti et qui prennent leur naissance dans l'impureté du sang ou du fluide animal.

Les personnes intelligentes admettront que les maladies aigues peuvent être traitées selon les principes physiques de la médecine.

Lorsqu'une maladie devient chronique, il faut varier le traitement selon les indications. Sous ces circonstances le traitement ordinaire ne peut être suivant la physique, dans beaucoup de cas, vû que les symptômes n'indiquent point le traitement de la maladie. La maladie dans cette condition a besoin d'une diversité de traitement.

Le traitement empirique est suivi dans les cas de maladies chroniques et invétérées pour les raisons ci-dessus.

Diverses combinaisons et préparations sont employées pour combattre les maladies de cette nature; mais l'expérience a établi un nouveau système de traitement basé sur son propre mérite, quoique n'étant point séparé de la connaissance de l'anatomie, la phisiologie et, de toutes les branches qui constituent une connaissance parfaite de la théorie et des principes de l'art de guérir.

Cette "connaissance est préférable à l'ignorance—cette "lumière dissippe les ténèbres," et toutes les maladies céderont aux traitements qui ont pour base la science et l'expérience; personne, nous pensons, ne niera cette vérité. Maintenant il semble exister quelque diversité d'opinion parmi les raisonneurs polémique, relativement aux qualités que possèdent les médecines végétales et minérales et de leur mode d'opération sur le système humain.

Sous le point de vue légal, nous admettrons que les végétaux sont plus souvent employés que les minéraux; car dans tous les cas désespérés l'on a recours à des remèdes désespérés, qui sont ordinairement l'application de la filasse. Ces faits sont des choses opinîatres et il s'en trouve peu qui prouve l'utilité de la pratique. En médecine, cependant, les minéraux et les végétaux contribuent aux besoins de la science.

Demandez au plus célèbre médecin quelle est le meilleur purificateur du sang? Il vous répondra la salsepareille.

Il suffit donc de dire, que les médecins la recommandent. Quelle plus grande preuve de ses qualitées peut-on désirer?

Des nombreux certificats ont été reçus et l'on peut référer à des centaines d'exemples de guérisons remarquables qui n'ont jamais été obtenus par aucune autre médecine.

Vendu en gros et en detail au no. 96 rue de la Douane Nlle. Orléans.

Ceux qui sont affligés de rhumatismes, scrofula, éruptions de la peau, enflure des glandes, maladies du mercure, &c. peuvent être guéris en s'adressant ci-dessus.

Le propriétaire se flatte que le grand soin qu'il a apporté dans sa préparation de la salsepareille, sous ces différentes formes, a rendu son composé parfait, et en faisant usage d'un mode de préparation étranger à tous les autres manufacturier, il peut sans crainte dire qu'il a produit un article combinant toutes les matières médecinales de la salsepareille dans une forme plus efficace et plus concentrée que les autres productions de cette nature. Il recommande cet article à l'attention des médecins comme étant la meilleure préparation de salsepareille qui ait jamais été faite, combinant toutes les propriétés qui appartiennent aux divers articles qui la composent, dans une forme concentrée, qui ne peut être altérée par la température ou l'atmosphère. La supériorité que réclame cette médecine sur toutes les autres, preparations de cette nature, résulte du mode particulier de sa préparation. Nous croyons pouvoir dire d'après l'expérience, qu'une grande partie des vertus de la salsepareille s'en vont avec la vapeur, lorsqu'elle se décompose, ou en d'autres termes, que la trop grande chaleur empêche la concentration de ses principes actifs. Nous sommes venus, à cette conclusion, après avoir été souvent trompés dans l'administration de cette médecine préparée selon les formes ordinaires et on ne peut le succès qu'elle a obtenue lorsqu'elle était préparé selon le mode actuel. L'on ne peut attribuer cette différence aux matières qui auraient pu être meilleurs dans l'une ou l'autre, parce que nous avons répété les preuves avec les mêmes articles, et les résultats ont toujours été les mêmes que ci-dessus. Cette composition est donc recommandé aux médecins, comme matière médicale, possédant à un haut degré les propriétés toniques, altératives et diaphorétiques des plantes qui la composent.

Le temps et les frais que coûtent ces articles peuvent peut-être militer contre son usage général, mais de telles objections ne devraient jamais avoir aucun poids lorsque la vie et la santé d'un individu sont en danger.

Les maladies auxquelles ce remède est applicable sont le scrofula, affections cutanées, rhumatismes et particulièrement les maladies qui proviennent de l'abus du mercure; le syphilis dans son premier et second degré, ulcères chroniques et obstinés, provenant d'une condition vicié de l'économie animale, inflammation des os et des membranes, et particulièrement de cette maladie qui est observée sur le tibial et femoril, le radius et ulna et quelque fois sur la tête. Nous ne connaissons aucun autre remède qui puisse guérir ces maladies aussi bien que le sirop composé de salsepareille concentrée.

Il y a maintenant environ trois siècles que la salsepareille fut introduite en Europe, comme un véritable propre à guérir les maladies ci-dessus, par les Espagnols qui s'en servaient pour guérir les affections vénériennes.

L'on doit toujours prendre les pillules de salsepareille avec le sirop. Ces pillules possèdent le grand avantage de ne point contenir de calomel, antimoine ou autres médecines qui nécessitent le repos ou la diète, et par leur combinaison judicieuse elles peuvent être administrées aux personnes de toute âge et de toute condition et des deux sexes pendant des années, sans causer aucun dommage à la constitution. Ils sont par conséquent recommandées aux personnes sédentaires qui ne peuvent prendre assez d'exercice pour entretenir l'action vitale de l'estomac et des boyaux et qui sont conséquemment obligées de prendre des médecines relâchantes.

L'on recommande fortement aux personnes qui seraient attaquées des maladies ci-dessous de prendre une bouteille du sirop composé et des pillule de Salsepareille, que l'on trouvera un remède effectif pour la guérison des maladies suivantes: rhumatismes, goutte, fièvre tremblante, chancres, lèpre, dispepsie, King's Evils, fistula, jaunisse, consomption, St.-Pitsdance, diarrhée, vers, stricture, maladies de matrice, ulcères, pleurésie, choléra, hémorragies, fièvre billieuse, enflammation de l'abdomen, surdité, maladies de peintres flux immodéré des menstruations, suppression des menstruations, maladies d'accouchement, gale, verrures, asthme, douleurs du foie, des nerfs, de douleureux, engelure.

Le sirop et les pillules de salsepareille ou pillules pour le sang sont recommandées par les plus respectables médecins qui connaissent la médecine.

1o. Le principe vital est dans le sang.

2o. La nourriture du corps vient du sang.

3o. Toutes les maladies ont leur source dans l'impureté du sang.

Tous les solides sont nourris et proviennent du sang—Tous les autres fluides sont appropriés au soutien du corp. Il est bien connu que le principe futur du cœur, et du système circulaire, précède la formation des autres parties du corp et l'on peut l'appercevoir quelques temps avant de distinguer les traces du cerveau.

Le sang étant le nourricier du corp et la source de la vigueur, est aussi celle des maladies en générale; mais comme c'est un fluide qui circule, il est plus en uniformité que les parties solides, d'où nait la difficulté de connaître les matières morbide ou étrangères qui circulent en même temps. Le miasmes de la fièvre plus aucun effet sur les autres parties du système et il ne fait de dommages que lorsqu'il a atteint le sang; si le sang contracte une tache il est étonnant de remarquer la ténacité avec laquelle il la retient pendant des années, des générations; de là nait les maladies néréditaires, les consomptions, &c. Les germes et fibres étant formés et nourris du sang, et les communications aux solides étant coupée excepté par la circulation, où pouvons-nous chercher ailleurs le siège de ces prédispositions aux maladies ou les causes de la maladie elle-même. Si le sang est en désordre, l'organe qui est le plus faible est celui qui souffre le premier et le plus, et qui donne son nom à la maladie.

5o. Les douleurs et les maladies ont la même origine; par conséquent ils ont les mêmes noms.

6o. Les pillules de salsepareille et le sirop sont le seul mode de purifier le sang et d'extirper la maladie.

Il est évident que les médecines qui demandent des soins de la part du patient et qui donne des rhumes si elles sont prises lorsque le temps est froid ou humide, tel que le calomel, &c. ne sont point propre propre au corp et conséquemment injurient la constitution et les imprimant de nouvelles qualitées. Il n'est pas nécessaire de se préparer pour les pillules et le sirop de salsepareille; l'on peut en prendre avec avantage dans tous les temps et dans tous les climats.

La théorie simple—simple parce qu'elle est vraie est renfermée dans ces cinq propositions:

1o Le sirop et les pillules de salsepareille guérissent toutes les maladies qui peuvent être guéries.

2o. Ils font disparaitre les obstructions du foie et des intestins qui empêchent la circulation du sang et de ses fonctions vitales.

3o Ils purifient le sang en augmentant ses efforts et empêchent la maladie en donnant la force au corps de résister à la prédisposition des causes qui l'amène.

4o Ils augmentent l'action des absorbants par lesquels les croissances morbides sont mises en circulation et ensuite rejetées du corps.

AVERTISSEMENT. Le sirop et les pillules composés de salsepareille concentrée ou pillules du sang ne peuvent être obtenues pures au No. 96, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, et nulle part ailleurs.

L'on donne des directions en anglais, français et espagnol. 17 mai

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé "acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte intitulé "acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane" ...seront soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain; et ils sont par le présent requis d'assister à ladite assemblée personnellement ou par procuration.

Par ordre de la Direction,

26m J. B. PERRAULT, caissier.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f an

AVIS—James Gray se retirent ce jour de la compagnie de Rogers & Co; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.

New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

De Mills' Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nlle-Orléans et St. Louis, fait route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling-Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hotel	Bowling Green
Bureau général de Poste	Nashville
" "	Mills' Point
" "	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenes. 7 mai.

AU PUBLIC—Ma ménagère était affectée depuis trois ans d'un ulcère au nez sans cause connue, et qui s'étendait continuellement, je consultai plusieurs médecins qui ne durent que c'était un cancer, qu'il n'y avait pas d'espérance de la sauver; ils lui administrèrent divers remèdes qu'n'eurent aucun succès.—Je m'envoyais à Baltimore et remuer aux soins d'un docteur de renom, ils lui coupèrent la lèvre inférieure, mais tout fut inutile, elle revint plus malade, l'ulcère rongeait toujours, elle avait perdu une partie d'une levre et les joues étaient couvertes d'un vaste ulcère rongeant; elle n'attendait que la mort, quand l'on me conseilla de voir le Dr. F. BARELLE, rue du Canal no 124.

J'allai voir ce monsieur qui après avoir examiné la malade nous dit que sa maladie n'était pas cancéreuse et qu'il la guérirait promptement. En effet au bout d'un mois de ses soins empressés, la malade était parfaitement guérie.

Je crois devoir dans l'intérêt de l'humanité et la reconnaissance donner publicité à cette belle cure, et je me propose de donner toute explication aux personnes qui le désireront.

Je prie le Dr. F. Barelle d'agréer l'expression publique de ma reconnaissance. C. A. ROTH, 16m—3 91, rue Girod.

GRANDE LOTERIE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

Située à la NOUVELLE-ORLEANS

LE TIRAGE AURA LIEU LE 1er. DÉCEMBRE 1839 A JACKSONVILLE, Florida,

Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de Floride.

SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

100,000 BILLETS, à $15, $1,500,000.

Le prix de Vente des Billets est de $20 chaque.

SYLVESTER & Co., No. 156, Broadway, New-York,—Seuls Agents.

Le produit de la vente des billets sera déposé dans les banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union et de Carrollton à la Nouvelle Orléans, aux noms de Louis Schmidt, conjointement avec J. B. Perrault, Esq. actuellement caissier de la banque des Citoyens, et A. Baudoin, Esq. actuellement caissier de la banque Consolidée, agissant comme Commissaires, comme il appert par un acte passé pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub. le 2 mai 1839, et les propriétés seront transférées sans aucune charge quelconque, aux personnes nommées ci-dessus comme curateurs, pour la sécurité du fortuné gagnant.

A New York le produit de la vente des billets sera déposé dans la banque du Phœnix au crédit des cinq banques de la Nouvelle Orléans ci-dessus.

Le public peut examiner les actes pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub., relativement au transfer des propriétés des lots dans cette loterie.

600 LOTS GAGNANTS,

COMME SUIT:

1 Lot	—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 286 pieds, 5 pouces, 4 lignes sur la rue des Magasins, 101 pieds, 11 pouces sur la rue du Natchez, et 146 pieds 6 pouces sur la rue Gravier. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus florissante de la ville, vis-à-vis de 3 Banques et dans le voisinage de l'Hôtel St-Charles et du CITY HOTEL, il est à présumer qu'avant peu les loyers s'élèveront à $50,000 par an. Estimée,	$700,000.
1 Lot.	—Le superbe Edifice, connu sous le nom du CITY HOTEL, ci-devant Bishops' Hotel, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 162 pieds sur la rue de la Commune et 146 pieds, 10 pouces, sur la rue du Camp. Cette propriété donne un revenu annuel de $25,000, et d'après sa situation centrale, pourra sous peu être porté à $30,000. Estimée,	$500,000.
1 Lot.	—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 20, à toucher l'Arcade, louée à $1,200 par an. Estimée,	20,000.
1 Lot.	—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 18, à côté du No. 20, louée à $1,000 par an. Estimée,	20,000.
1 Lot.	—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 16, à côté du No. 18, louée à $1,200 par an. Estimée,	20,000.
1 Lot.	—La jolie Maison No. 23, à l'encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée,	20,000.
1 Lot.	—La jolie Maison No. 24, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 32 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même face, rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée,	20,000.
1 Lot.	—La jolie Maison à 2 étages No 339, dans la rue Royale entre Hopital et Ursuline, mesurant 24 pieds, 8 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,000 par an. Estimée,	15,000.
1 Lot de 250	Actions, Banque du Canal,	$25,000.
1 Lot de 200	" Commerce,	20,000.
1 Lot de 150	" chaque, Mech & Tra	15,000.
3 Lots de 100	" Cité,	30,000.
2 Lots de 50	" Exchange,	10,000.
2 Lots de 25	" Gas Light,	5,000.
2 Lots de 15	" Mech & Tra	3,000.
20 Lots de 10	" de l'Etat,	20,000.
10 Lots de 2	" Gas Light,	2,000.
250 Lots de 1	" Louisiane,	20,000.
200 Lots de 1	" d'Orléans,	20,000.
150 Lots de 1	" Union Floride,	15,000.

Il sera au choix des personnes gagnant les prix des Actions de Banque de recevoir, ou les Actions même ou leur valeur au pair au comptant.

TIRAGE:

100,000 Numéros de 1 à 100,000 seront déposés dans une Roue, et les 600 Lots Gagnants et les Blancs dans une autre, et pour chaque Numéro sortant on tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient sortis, laissant alors dans la Roue le reste de Numéros BLANCS.

On recevra à la Nouvelle-Orléans des ordres pour des Billets, à l'encoignure des rues St-Charles et de la Commune, sous l'Hôtel Verandah, et au No. 104, rue de Chartres, près de la rue Conti. Les ordres de la campagne, (port payé,) contenants des remises pour quantité de Billets reçus, et adressés à SCHMIDT & HAMILTON, à la Nouvelle-Orléans. Seront exécutés avec promptitude.

Un bateau-à-vapeur sera engagé pour donner passage aux personnes, qui désireront se rendre de la Floride pour assister au tirage de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Floride), Avril 1839.

LE Dr. DUPERRON, Dentiste, a transporté son domicile, rue Bourbon, No. 280, entre Dumaine et St-Philippe, où on pourra le trouver de 8 à 4 heures. 27 avril

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DOETSCH & Co. informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N.B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Faures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St.-Louis, ou au magasin de La. Muh, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. ferout les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

BANQUE DES AMÉLIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé; lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui pourront être dues par les actionnaires, d'abord, sur la balance du capital non appelée, ensuite sur billets d'actions.

Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et ce, aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 15 mai 1838.

Par ordre de la Direction.

31 jan J. H. RABOTEAU, Caissier.

LES soussignés ont formé une maison de commission sous cette raison, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.

THEODORE BAILLY-BLANCHARD, JACQUES HENRY EIMER. 6 nov 26 rue Bienville.

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.

George Shall Jr. } Nouvelle Orléans.
James G. Brown }

RÉFÉRENCES.

Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co. Winston & Shall.	Nouvelle Orléans.
Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co, Walker, Emerson & Co, Griggs & Chickering,	Boston.
M. B. Denman & Co., Charles P. Massey & Co.	Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co.,	Buffalo, N. Y.
David T. Morgan, Whitesides, Campbell & Co.	Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge,	Marietta, Ohio.
John Woodbridge, Esq.,	Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy,	St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark.	Nashville Tenn.

1 jan—o

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. BARELLE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.

Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No. 124. 17 dec—tin

HOTEL DU LAC

Situé au Lac au bout du Chemin en Coquilles.

Ce superbe établissement ayant été entièrement renouvelé et fournie de tout ce qui peut le rendre confortable, sera ouvert aujourd'hui pour la réception des visiteurs. Le site de l'hôtel du lac est trop bien connu du public de la Nlle. Orléans, comme retraite agréable, pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description. La promenade le long des bancs du canal est aussi connue pour être la plus agréable que l'on puisse trouver dans les environs de la ville, soit en carosse ou à cheval.

Des étables et des palfreniers fidèles pour la commodité des chevaux, &c. se trouvent aussi attachés à l'hôtel.

La barre est bien fournie de liqueurs choisies, et il y aura toujours en main un grand assortiment des meilleurs vins, par conséquent les messieurs qui désireront boire ou manger pourront être servis sous le plus court délai. Le propriétaire aura toujours sa table fournie des meilleurs poissons et de ce qu'il y aura de mieux sur le marché.

Les messieurs qui désirent avoir des diners et soupers privés seront servis avec la plus grande promptitude.

Des arrangements sont pris pour mettre en état ...peu la maison des bains pour les dames et messieurs, et c'est l'intention du propriétaire de ne rien épargner pour rendre cet établissement, l'endroit le plus désirable pour les après midi et les soirées qui puisse se trouver dans les environs de la Nouvelle Orléans. 2 m—3m E. H. TAYLOR, Propriétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent.—Salut.—Attendu que Chauncy Camp Williams, de cette ville, ayant acheté à une vente faite par Hewlett & Cenas, encanteurs publics de cette ville, la propriété ci après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: " Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires " approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis pour quoi la vente ainsi faite ne serait, pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par les encanteurs susdits le 22me jour de décembre de l'année 1838, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 5me jour d'Octobre de l'année 1838, dans l'affaire de Connolly Lepper contre ses créanciers, No. 11079 du docket de cette cour, à laquelle vente ledit Chauncey Camp Williams s'est rendu acquéreur pour le prix de $2,750 payable comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

La moitié indivise de trois lots de terre situés dans le faubourg Lacourse, entre les rues des Magasins et Colisée, mesurant chacun 28 pieds 4 pouces et une fraction de face à la rue Edward, sur 127 pieds 10 pouces et une fraction de profondeur entre des lignes parallèles, le tout mesure anglaise, ensemble toutes les améliorations, droits, privilèges, &c y appartenant.

Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, le 24 avril 1839. J. OLLIE, 25 avril—4f, en 30j. Député Greffier.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits manteaux, pardessus, redingotes à la polonaise, mazurkilles, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES

Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, telle que grenade de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelle, pélerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans broderie, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sédan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur,

On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX, 12 dec—6m. 75, rue Royale

NOUVELLE MEDECINE.

Pillules de Tomate Mélangées

Du Dr. G. R. PHELPS;

Entièrement Végétales.

MÉDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et affections billieuses.

Ces pillules recherchées sont faites d'une combinaison alcaline nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, supposée être la meilleure médecine altérative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Ils ont été essayés et ont très bien réussi dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre billieuses, pierres, rhumatismes, toux, enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes de toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c. &c.

Ces pillules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foie et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres; et c'est aussi le meilleur cathartique, dont on puisse faire usage dans ces pays. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a long-temps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le developpement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présente ses pillules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui les ont prescrit corroborent cette opinion. La demande croissante et l'approbation universelle qu'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des propriétés chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquelles elle est formée, le propriétaire a l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie, qui abondent dans le pays; et l'accueil favorable avec laquelle elle a été reçu par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, avis de son opération, etc, voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pillules.

A vendre chez Douce, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 273; chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlie, marchand de drogues, No. 119, Vieille-Levée, et E. A. Follansbe, agent en général, No. 12, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m

MESSRS. DEPOUILLY Frères & Co, préviennent les entrepreneurs de constructions, les habitants de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la côte, que leur moulin à vapeur vient d'être mis en opération, et qu'à partir de ce jour, ils tiendront à leur disposition des plâtres calcinés de toutes qualités, tels que plâtre à enduire, à mouler à engraisser les terres &c. Ayant apporté tous leurs soins dans l'exécution des machines autant pour l'économie du temps que pour rendre la fabrication du plâtre parfaite, ils peuvent en garantir la qualité supérieure à tous les plâtres importés du Nord, ayant l'avantage sur ceux-ci d'être fraichement fabriqués et de ne contenir aucune particule de chaux, (qualité essentielle.) Ils tiendront cependant leur prix au-dessous des plâtres sus-mentionnés. Offrant tous ces avantages ils osent espérer en compensation le patronage du public qu'ils auront mérité par les soins qu'ils mettront à la fabrication et l'activité à remplir les ordres qui leur seront donnés. S'adresser pour les ordres ou commandes à leur office, Exchange Alley, ou à la manufacture, encoignure Urquhart et Marigny sur la railroad Pontchartrain.

P. S. Des remises avantageuses seront faites aux personnes qui donneront des ordres pour les villes et états voisins. 3 mai

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Les actionnaires sont par le présent notifiés que le huitième versement sur leurs actions est dû et payable, le 6 juin 1839. E. L. TRACY, Secrétaire. Nouvelle-Orléans, 4 mai 1839. 7 mai

LARD—100 barriques plombées et épuisés, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 15 mai 30, Nlle-Levée.

A LOUER.

MAISON A LOUER dans la rue Bourgogne à l'encoignure de la rue Hôpital, contenant en 4 chambres, cabinet, latrines, cuisines, chambres à domestiques et une petite écurie. S'adresser au No. 45 rue Bienville. 17m—3

A LOUER.—Une maison dans la rue des Magasins, entre Julie et St. Joseph. S'adresser à LAYET & AMELUNG, 17m 17 rue du Commerce.

A LOUER dans une superbe maison rue Condé, No. 155, entre Quartier et Hôpital, deux jolis Appartements au rez-de-chaussé sur le devant. 15 m—3

A LOUER.—Une Maison, située rue des Remparts entre les rues du Bayou et des Ursulines. S'adresser à 14 mai R. BRUGIER.

A LOUER.—Une maison, située rue Ste-Anne entre les rues des Remparts et Bourgogne. S'adresser à 14 mai R. BRUGIER.

A LOUER.—La belle maison No. 206, rue Gravier. Pour les conditions, s'adresser au No. 75, rue du Canal. L'on donnera possession immédiate. 13 mai

A LOUER à Bail ou par mois, un Magasin très convenable pour toute sorte de Liquides, s'adresser au No. 16, rue Saint Louis. 8 mai R. LANDUMEY,

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre 1839. Une maison très commode pour une petite famille, située dans la rue du Maine, entre Dauphine et Bourgogne. Pour les conditions, s'adresser au No. 14, rue de l'Hôpital, 8 mai

A LOUER jusqu'au premier Novembre prochain.—Le bureau maintenant occupé par la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie du Mississipi, encoignure des rues Canal et Royale. 4 m

A LOUER.—Une maison haute, bâtie en briques, très commode pour une nombreuse famille. Situé rue Bienville entre les rues Royale & Chartres. Pour les conditions s'adresser à DEVESIN & DOSSAT. 3mai—1m. 57 rue Tchoupitoulas.

A LOUER.—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable. S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev.

CHOIX de livres classiques et de nouveautés, reçus par le soussigné à bord du navire La Grange et Monument.

Aventures du Grand Balzac.
Arthur par Sue.
Actà par Dumas.
Aventures D'augerole.
Albertine par Michel Masson.
Après le Couvre feu par F. Soulié.
Aux pieds des Pyrennées.
Bras de fer par J. Lecomte.
Colonel Richemond par S. Felix.
La folle vie par Albert
Frère et Sœur par A. de Luchet.
Lettres sur l'Espagne.
Madame Malibran par Mme. Merlin.
Le Md. de Hâvre.
L'inconstance par H. Lucas.
Les Loups Cerviers par L. Langon.
Souvenirs de Berryer vol. 8o.
Le Paravent par A. Kan.
Geneviève.
Ruy-Blas par Victor Hugo.
Thadillas par Scribe.
Vie de Rossini.
Œuvres de George Sand 9 vol. 8o
" " Molière 2 vol.
" " Rousseau 4 vol.
" " Voltaire 7 vol. 8o
" " Demoistre 1 vol.
" " Lord Byron.
" " Racine 3 vol. 800
" " Bernardin de St. Pierre 2 vol.
" " Charron 1 vol.
" " Gil Blas 1 vol.
" " Lantier 1 vol.
" " Lamartine 1 vol.
" " Alexandre Dumas 2 vol.
" " C. de Lavigne 1 vol.
" " Corneille 2 vol.
Napoléon et ses contemporains 1 vol.
Mémorial de Ste. Hélène 2 vol.
France Pittoresque 3 vol. et gravures.
Berryer leçons d'éloquence 1 vol. 8o
Don Quichotte 2 vol.
Paul Louis Courier 1 vol.
Chroniques de France 1 vol.
Coligny. "
Palmezeaux 1 vol.
Monstrellet 1 vol.
Froissart 3 vol.
Castellain 1 vol.
La Place 1 vol.
Bayard de Bourbon 1 vol.
Œuvres de B...ion 6 vol. 8o
" " Fénélon 3 vol.
" " Bourdaloue 3 vol.
" " D'Aguesseau 13 vol.
" " Ad. Dethou 16 vol.
Dictionnaire de Bayle 16 vol.
" de Feller
Discours de Pitt et Fox.
Correspondance de Diderot.
Michelet hist. de France.
Desmichel hist. du moyen âge.
Thiers, révolutions françaises 7 vol.
Œuvres dramatiques de Gothe.
" de Pigault Le Brun.
Théâtre de Scribe.
Œuvres de Jouy.
Histoire des ducs de Bourgogne.
Discours de Commines.
Livres de Jurisprudence.
Bosche procédure civile.
Commentaires du droit.
Dictionnaire du notariat.
Dalalda traite de l'expropriation.
Œuvres de Demat.
Pandex de Justinien.
Pothier.
Rogueron les Cinq Codes.
Rauter, droit criminel.
Troplong complet.
Toulier, droit civil.
Origine du droit français.
Discours de Caning.
Dictionnaire des inventions, &c.

13 mai—10 ALFRED MORET.

LEA BUNKER & Co., Marchands de produits à Commission. A Philadelphie. Référence à MM. J. W. Zacharie & Co., Joseph Landis & Co., William & Lindley, 13 mars Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE.—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levee et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir, affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan—1y

DES propositions cachetées pour bâtir un arsenal seront reçues jusqu'au 13 mai prochain à midi, au Bureau de l'Adjudant Général, maison de l'Etat, où l'on pourra examiner les plans du lot et de la bâtisse, avec les spécifications nécessaires, tous les jours depuis 9 heures a. m. à midi.

Le contracteur donnera des cautions pour l'accomplissement de son contrat et sera payé quand l'ouvrage sera entièrement fini.

PERSIFOR F. SMITH, 19 a—3m adjudant et inspecteur général

CARTONS DE LOTO,

TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi jeux de 50 petits et 25 grands Rue de Chartres, No. 108. 28 mars—6m

LA VERIT EST GRANDE ET PRÉVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pillules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pillules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvû qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et de fluides animaux.

Douleurs rhumatismales, scrofula, Erysipelas, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtés, le dos et l'épine, au dessus du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, verrures, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pillules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.]

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les temperamens les plus délicats et par les personnes de toute âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera legère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et Renovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pillules de salsepareille et une bouteille du syrop composés de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. No. 96.

F. E. RAVIER, auteur du libel ci-dessus fait contre Mr. E. Caillard avocat, a été livré aux tribunaux civil et criminels.

DEMEURE AGREABLE D'ETE—MAISON EST-PASCAGOULA.

LE soussigné est heureux d'annoncer qu'il ouvrira la maison favorite et élégante ci-dessus, pour la réception du public le 15 mai.

Ce superbe établissement, situé dans un bel endroit de la Baie Pascagoula, offre une agréable retraite pour l'été, réunissant tout ce que l'on peut désirer sous le rapport de la salubrité et de l'amusement. Des seines, filets et grément de pêche seront à la disposition des visiteurs qui désireront faire la pêche; il y a aussi des billards et ten pin alleys. La chambre de bal sera que les musiciens seront toujours prêts et l'on donnera des bals réguliers pendant la saison.

M. Chas. W. Edwards, bien connu des citoyens de la Nouvelle Orléans et de la Mobile est engagé pour diriger cet établissement, et les bateaux à vapeur du lac toucheront tous les jours au quai pendant leur traversée entre ces deux villes. Des cuisiniers expérimentés sont attachés à cet Hôtel et il sera toujours approvisionné de poisson et huitres ainsi que des autres friandises du lac. La glacière sera constamment pourvue de glace. La tenue et les mets de sa table ne seront point surpassés par les hôtels de la ville ou des autres ports et les vins seront choisis par des connaisseurs. Il ne se trouve point d'endroit sur le lac aussi commode pour les bains que l'Est Pascagoula. Feux y ont point de plus pure que partout ailleurs. Le propriétaire espère par ses efforts rendre sa maison un des établissemens du meilleur goût et mériter l'encouragement du public.

11m—1mois S. C. FISHER.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK, via Key West & Charleston, C. S.—Paquebot du 15 juin.—Le superbe navire à vapeur neuf NEW YORK, capitaine J. T. Wright, partira positivement comme ci-dessus. Ce bateau n'a qu'une année de service et a été bâtie à New-York, pour les voyages de mer. Il a des emménagements de chambre ainsi que d'entrepont qui ne ne sont point surpassés par aucun paquet des Etats-Unis.

Les passagers par cette route arriveront à New-York dans huit jours. Il ne sera point retardé pendant son voyage, emportant assez de matières combustibles pour 12 jours.

Pour passage, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN, 15 mai 62, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le brick A. 1 RAYMUND, Capt. Miller, ayant une partie de sa cargaison engagée sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 11 m. GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

POUR NEW-YORK—Le brick ELIZABETH, doublé et chevillé en cuivre, capt. Haling, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD, 15 mai 22, rue Bienville.

POUR NEW YORK—Le brick de première classe et fin voilier SNOW, capitaine Thorndike, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 12, Seconde Municipalité, ou à 15m E. A. BRIDGE, 60, Gravier.

POUR BOSTON.—Le brick MARY AVERILL, capt Harwood, sera expédié cette semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 15 mai 22, rue Bienville.

POUR BOSTON.—Le brick A. 1, fin voilier RAYMOND, capitaine Miller, ayant une partie de sa cargaison engagée peut prendre 300 barils et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à 15 m GEORGE BEDFORD, 22, Bienville

LIGNE DE PAQUETS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET BALTIMORE.—POUR BALTIMORE.—La barque paquebot A. 1, MARY, capitaine F. J. Nickerson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira positivement 25 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 15 mai 22, rue Bienville.

POUR CHARLESTON, C. S.—La goëlette A. 1, AMY, capitaine ASHLY, ayant la plus grande partie de sa cargaison à bord, partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à J. A. BARELLI & Co. 15 mai 61, rue de la Commune.

POUR APALACHICOLA—La goëlette de première classe, fine voilière DAVID ROGERS, capitaine Morgan, ayant presque toute sa cargaison à bord, partira cette semaine. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face des magasins du Triangle, ou à 15m KIDDER & HEAD, 24, Poydras.

POUR BALTIMORE—La goëlette de première classe CURLEW, capitaine Lecomb, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à 10 m KIDDER & HEAD, 24, Poydras.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Devant suivre la barque Merrick—Le brick paquebot WM. HENRY, capitaine D. Kurtz, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à 7 m JAS. D. DENEGRE, 16 Douane

PORTS ETRANGERS.

Paquebot de lundi, le 20 mai, à midi.

POUR GALVESTON—Le superbe navire à vapeur, à basse pression COLUMBIA, capt. Henry Windle, du port de 425 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement comme ci-dessus.

Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats-Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à SMITH & VOORHIES, 35, Camp.

N. B. Si il se trouve un nombre suffisant de passagers, le Columbia arrêtera à la Cité de la Sabine, Velasco et Matagorda. 6 mai

POUR MARSEILLES—Le brick COMET, capt. Sullivan a besoin de 500 balles de coton pour compléter son chargement.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 17 m. J. B. BAILY, 14 Bienville

POUR LIVERPOOL—Passage seulement.—Le navire neuf ISAAC ALLERTON, capt. Torrey, sera expédié sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR GIBRALTAR—Le brick fin voilier SPARKLER, capt. Beals, partira vers le 20 courant. Pour fret de quelques ...ou passage. S'adresser à 11 m KIDDER & HEAD, 24, Poydras

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1 MARYLAND, capitaine Berry, peut accommoder 6 passagers de chambre. S'adresser à bord ou à L. H. GALE, 13 mai 93, rue de la Commune.

POUR GREENOCK.—Le navire fin voilier MARS, capt. Castle, peut prendre quelques passagers de chambre. S'adresser à bord, trois rangs au-dessous du rail-road, ou à 14 mai HOLMES & MILLS, Bank Place.

POUR RIO-GRANDE—La goëlette LA MANCHE, capt. Lafitte est engagée pour partir le 15 courant. Elle peut prendre la valeur de 150 barils et accomoder quelques passagers. S'adresser au capt. à bord ou à JOHN J. LAGUERENNE, 14m 9, Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire fin voilier HERALD, classe A No. 1, commandé par le capitaine John Odem, est prêt à charger dans quelques jours, la majeure partie de son chargement étant arrêté, il lui reste place pour quelques balles. S'adresser à 15 m J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

POUR MATANZAS—La goëlette fine voilière SABINA, capitaine E. Moore, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour le fret de 250 barils ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à 15 mai R. GRONING & Co.

POUR LONDRES—Le navire A. 1 ROB ROY, capt. Robt. L. Marsh, partira le 25 mai et peut facilement accommoder 4 passagers. S'adresser à bord ou à 8 m J. W. ZACHARIE & Co, 88, Douane.

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier PASTORA, capitaine Farwell, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & CO.

DEMANDE POUR GIBRALTAR—Un batiment du port d'environ 134 boucauds de tabac peut trouver de l'emploi. S'adresser à J. W. ZACHARIE & co.

POUR LE HAVRE—Le navire fine voilier QUEEN ADELAIDE, capitaine Barstan, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée et allant à bord partira sous peu. Pour le fret de 500 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE, 9 m 65, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire OCTORAR, capitaine Decon, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédie sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 12 passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 9 mai 65, Commune.

POUR GREENOCK—Le navire bien connu et fin voilier MARS, capitaine Castle, a besoin d'environ 250 balles coton pour compléter son chargement et partira sous peu pour le ...port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à HOLMES & MILLS, 10 mai Bank Place.

POUR LIVERPOOL—Devant partir le samedi, 11 courant.—La barque A1, FANNY, capt. Crowell, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Elle peut aussi prendre 4 passagers de chambre. Pour fret ou passage s'adresser à LEVI H GALE, 8m 93, rue de la Commune

A VENDRE.—La belle goelette tirant peu d'eau, WM. E. JESTER, bâtie en chêne blanc, à Melford, Delaware en 1835 en très bonne condition et un inventaire complet. Elle peut être mise en mer sans aucune dépense extra. Elle peut prendre 1000 barils et ne tire que 8 pieds d'eau. S'adresser à bord ou à 13 mai GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

A FRETER—Le navire fin voilier AUSTERLITZ, capt Hammond, est prêt à prendre une cargaison pour n'importe quel port et peut être expédié sous peu. S'adresser à bord au-dessous de la Presse à coton à vapeur de la Levée, ou à F. PERRET, 59 Toulouse. 10m

A FRETER—Le brick bien connu COMET, doublé et chevillé en cuivre, capt. Moss, du port de 120 tonneaux, s'adresser à 15 mai CUCULLU LAPEYRE & Co.

DEMANDE D'UN BATIMENT.—On a besoin d'un batiment du port de 200 boucauts de sucre pour aller charger à la côte ...et transporter sa cargaison à New-York. Pour les conditions, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 15 mai 65, rue de la Commune.

SANGSUES!!

80000 SANGSUES de choix, Hongroises, Espagnoles et Françaises, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 25 centals pièce, à l'entrepot général, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et Vieille Levée.

L'entrepot en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais.

Fabrique de sirops, liqueurs et vins fins de tous les pays. 11 m

DEPOT DE PAPIERS PEINTS—Papiers peints sur tous fonds unis, tous fonds satinés, coloris, camé le vase de fleurs, dessins en chinois en variété sur cramoisi; idem sur tous fonds satinés, dessins sur 25 pouces de large, idem fond blanc et vermillon.

BORDURES.—4 bandes, sur bois vernis sur fonds veloutés, à fleurs veloutées, à ornemens, écrituqe sur satin, velouté plein rapiqué, talon en velouté, couleur, &c.

LAMBRIS sur tous fonds satinés, bois vernis hydrofuge, &c., plafonds et ronds de différents grandeurs. Les soussignés agens d'une des meilleures fabriques de France ont reçu les échantillons des dessins nouveaux qui viennent de paraître, ils invitent les personnes qui ont des établissemens pour la vente au détail et autres qui ont l'emploide certaines quantités à venir les examiner et prendre connaissance des prix, qu'ils croyent pouvoir établir à des conditions aussi avantageuses aux acheteurs que les plus favorables qui leur seraient offertes en allant eux-mêmes faire leurs achats en France; ils recevront tous les ans la collection complète des dessins livrés à la consommation de manière à offrir à leurs pratiques un assortiment varié et nouveau. JOHN T. LAGUERENNE & co 13m 9, rue Toulouse.

COMPAGNIE du Chemin de fer du Golfe du Mexique—A une assemblée des directeurs tenue le 22 du courant, il a été

Résolu que les actionnaires qui n'ont pas encore donné leurs billets sont invités à faire un quatrième paiement de 10 piastres par action le 23 mai prochain ou avant.

Nouvelle Orléans le 29 avril 1839, 30a WILLIAM FURST, secrét.

AVIS—La société ci-devant existantes sous le nom de Waters & Hillman, dans la boulangerie patentée de la Nlle. Orléans, est aujourd'hui dissoute d'un commun accord par limitation. Les personnes qui ont des réclamations sont priés de les présenter et ceux qui doivent à la dite société sont priés de faire leur paiements à James Waters qui est autorisé à régler les affaires. Le nom de la société sera employé que pour la liquidation seulement.

JAMES WATERS, GEORGE HILLMAN.

Nouvelle Orléans, 17 avril 1839.

PIANOS—Deux superbes Pianos fabriqués par Ignace Pleyel & Co., de Paris, à vendre au No 95, rue du Camp. 11 m—1.

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine; et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement, à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, où à 16 dec—1y ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER.—Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A. 1., fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagement, s'adresser à GOURDAIN & BENIT, 29 nov 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER.—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHER, 29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaines du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas et les Opélousas.

Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opélousas tous les Jeudis à midi. Pendant la saison des eaux hautes—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon des voitures pour les transporter, et des waggons pour leur bagages ou marchandises. 4 nov FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été à bord par le capitaine Laprant, fera pour son commencement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure. 21 av 1y L. B. COLLA, Agent

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni et construit depuis deux ans, et ...pouvant porter 120 tonneaux et ne caler que 4 pieds ...Pour les ...informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 36, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le ler. du courant ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois, il sera de ...offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'a pas vendu à l'amiable avant cette époque.

L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente, s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à 5 nov—13 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de fer ...tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passage sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—1y

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et appareillé; il est du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à 3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement une quinzaine de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui sera augmentée sous peu de ...autres navires, qui seront en tous ...ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux plus bas prix;

YAZOO	Capitaine Trask
MISSISSIPPI	" Bestle.
LOUISVILLE	" Allen.
SARATOGA	" Hathaway.
HUNTSVILLE	" Eldredge.
SHAKESPEARE	" Palmer.

Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagemens élégants pour les passagers. Ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces batiments ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie pierres précieuses, pour le compte des lettres, lettres, ...qui seront envoyés à bord, à moins qu'il n'en ait été donné un reconnaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES B. HULLIN. 21 m ...rue du Camp.

Lignes de paquebots de Lombards & Co entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages ...ports ci-dessus, ces navires sont ...convenable, ...composée des navires suivants:

CHEROKEE	475 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	400	"	F. Lemont.
CHARLESTON	375	"	B. Eldridge.
COLUMBIANA	625	"	G. Barker
CORCORDIA	625	"	Harding

...

Ces paquebots ...partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents JOHN A. MERRITT, 80 rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 3 nov—e

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires ...qui ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire	SEAMAN	Capitaine Mier
Barque	MARY,	" Nickerson,
"	IRAD FERRY, (neuf)	" Stevens,
"	SOLOMON SALTUS,	" Latam,
Brick	ARCHITECT,	" Gray.

Ces bâtimens sont de première classe ...emménagements ...Baltimore ...et des ports ...du ...Chesapeake ...Clark & Hellens, agents ...Le prix du passage est fixé à $60. On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 12 oct—e 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

[Nouvelle Ligne.]

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non

Navire Orléans, capt. S. Sears, 599 tons,		27 Nov
Navire Alabama, capt. C C Berry, 474 tons		11 Dec
Navire Arkansas, capt. E S Dennis, 617		25 Dec
Navire Saratoga, capt W Hathaway, 548 tons		8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 549		22 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker, 628		5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires ...

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces batimens seront toujours remorqués en ...et en ...dessus le Mississipi. ...

Le prix du passage est ...de $90. ...H. O. AMES, No. 46 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des casses, ...verreries, quincailleries, marbres, ...argent, ...à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—e

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Marigny, sera dirigée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sous la nouvelle raison) la fabrication du plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypse provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours ...ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et seront vendu audessous du cours de ceux importés. MM. les constructeurs plâtriers en enduisage, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils tiendront à leur magasin les ciments ...et les hydrauliques, ...

J N DEPOUILLY, T DEPOUILLY & co. ...DEPOUILLY & DEPOUILLY.

AVIS.—Le capitaine du bateau à vapeur Geo. Gaines, dans son dernier voyage à Louisville, avait à bord un passager qui conduisait deux nègres qu'il faisait passer comme lui appartenant.

Le capitaine soupçonnant que ces esclaves avaient été volés fit arrêter cette personne ainsi que les deux esclaves; et ils sont maintenant logés dans la geôle de Louisville. L'un des nègres dit qu'il s'appelle SAM, appartenant à Mr. Delange, et l'autre se nommant SEYMOUR et se disant appartenir à Mr. Pierre Martineau, plantaur, près de l'église du Bonnet Carré. Pour plus amples informations, s'adresser à LAWRENCE & LEGENDRE, 9 m 28 et 29, Nlle. Levée.